Séance du 03/06/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 215
Dossier : 190447

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à différentes associations agissant en faveur des initiatives développées sur le territoire stéphanois en direction de la jeunesse. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 24/05/2019
Compte rendu affiché le : 04/06/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour jusqu'à la question n° 65 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY (présente jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER (présent à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour)

Absents-Excusés :
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) M. Florent PIGEON (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à M. Jacques FRESSINET) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU)

Absents :
M. Lionel SAUGUES

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 03/06/2019

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 215
Dossier : 190447

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à différentes associations agissant en faveur des initiatives développées sur le territoire stéphanois en direction de la jeunesse. Approbation.

□ Rappel et Références :
L'insertion professionnelle, la santé, les transports, la citoyenneté et le logement constituent les axes forts de la politique menée par la collectivité en direction des jeunes. Pour ce faire, outre les actions réalisées en régie par les services municipaux, la Ville développe un certain nombre de partenariats avec des structures expertes dans ces domaines.

□ Motivation et Opportunité :
Des projets répondant à ces objectifs ont été présentés par les différents porteurs suivants :

1/ AFEV

L'Association de la Fondation des Étudiants pour la Ville favorise, par son action, l'engagement des étudiants sur les thèmes de la Santé, du Bien-être et de l'Insertion Professionnelle. A ce titre, la Ville souhaite soutenir les projets suivants :
- Mise en place d'accompagnement individualisé d'enfants de quartiers populaires de Saint-Étienne (3 000 €),
- Mise en place d'un programme de parrainage des étudiants engagés à l'AFEV (8 000 €),
- Projet apprentis volontaires pour faciliter l'accès à la voie de l'apprentissage (6 000 €).

Subvention accordée pour 2019 : 17 000 €

2/ UNIS-CITE

Cette association promeut le vivre-ensemble et la solidarité par la mobilisation de la jeunesse dans une démarche d'éducation populaire. A ce titre, la Ville souhaite soutenir les projets de l'association qui sont en cohérence avec les objectifs de la politique municipale jeunesse. Le soutien financier se déclinera en plusieurs étapes. Dans l'immédiat, il est proposé de verser une première tranche de subvention sur le projet suivant :
- Rêve et réalise : relever le potentiel des jeunes à travers une expérience d'entrepreneuriat social et solidaire

Première tranche de subvention accordée: 5 000 €

□ Contenu :
Au titre de l'année 2019, la Ville souhaite accompagner ces deux structures suivant le tableau ci-joint :

Nom de la structure	Nature du projet	Montant
AFEV	Projet accompagnement d'enfants de quartiers populaires	3 000 €
	Projet parrainage-insertion des étudiants	8 000 €
	Projets apprentis	6 000 €
UNIS-CITE	Projet jeunes "Rêve et réalise"	5 000 €
TOTAL		**22 000 €**

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 22 000 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	22 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution de subventions aux associations sus-mentionnées selon les modalités définies ci-dessus pour un montant total de 22 000 €,
- approuver les termes de la convention financière 2019 à intervenir avec l'Association de la Fondation des Étudiants pour la Ville (AFEV),
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 54 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 - Chapitre 65 - Article 6574
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjointe déléguée** **Corinne L'HARMET-ODIN**